



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES
du jeudi 22 mai 2014 à 20h30**

L'an deux mil quatorze, le jeudi vingt-deux mai à 20 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à Salle des Fêtes de Huisseau-sur-Mauves, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

Présents : Mmes Benier, Mahieux, M. Brihay, Mme Champenois, M. Durand, Mme Gaschaud, M. Laubret, Mme Carl, Mme Manchec, MM. Dessemond, Bothereau, Mmes Hameau, Martin, M. Simonnet, Mme Perol, M. Le Gouëllec, Mme Beaupuis, MM. Rabier, Zapf-Lacroix, Pommier, Mmes Auger, Quéré, M. Lebrun, Mme d'Aux.

Absents excusés : M. Derouck, M. Cuillerier.

Absente : Mme Lescaut

Secrétaire de séance : Mme Beaupuis

Madame le Président a informé l'Assemblée de la démission de M. Faugouin de ses fonctions de Conseiller Communautaire pour la Commune de Chaingy, et a installé M. Laubret.

Remplacement d'un Conseiller Communautaire au sein de commissions et divers organismes intercommunaux.

Le Conseil Communautaire a désigné Monsieur Laurent Laubret pour remplacer Monsieur Michel Faugouin au sein de la Commission « Finances ».

Remplacement d'un représentant au sein du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents.

Sur la demande de la Commune de Coulmiers, le conseil Communautaire a désigné Monsieur Christian Dessemond pour remplacer Monsieur David Camus au sein du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents.

Composition du groupe de travail « Action culturelle » et du groupe de travail « Voirie ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a validé la composition des groupes de travail « Voirie » et « Action culturelle et équipement culturel » (un représentant par commune).

Création et constitution de la Commission d'Appel d'Offres.

À l'unanimité et après en avoir délibéré, l'Assemblée a désigné les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.

Approbation des Comptes de Gestion 2013 du SIVOM d'Aménagement du Canton de Meung-sur-Loire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé les Comptes de Gestion 2013 du SIVOM d'Aménagement du Canton de Meung-sur-Loire pour le Budget Principal et les budgets annexes du R.A.M. et du SPANC, en vue de les intégrer dans les comptes de la Communauté de Communes.

Approbation des Comptes de Gestion 2013.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a adopté les Comptes de Gestion dressés au titre de l'exercice 2013 par Madame le Chef du Centre des Finances Publiques de Meung-sur-Loire, Receveur de la Communauté de Communes du Val des Mauves, pour le budget principal de la Communauté de Communes, le budget annexe de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets, et le budget annexe du S.P.A.N.C.

Approbation des Comptes Administratifs 2013.

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lebrun, doyen d'âge de l'Assemblée, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2013 dressés par Madame Pauline Martin, Président, a adopté à l'unanimité :

- * le compte administratif 2013 pour le budget principal de la Communauté de Communes,
- * le compte administratif 2013 pour le budget de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets,
- * le compte administratif 2013 pour le budget du S.P.A.N.C.

Vote de l'indemnité de conseil au profit du Chef du Centre des Finances Publiques.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité s'est prononcé favorablement sur le versement d'indemnités de conseil au profit du Chef du Centre des Finances Publiques de Meung-sur-Loire à hauteur de 50 % du taux maximum.

Droit à la formation des élus.

Le Conseil Communautaire s'est prononcé, à l'unanimité, sur l'exercice du droit à la formation des élus, ses orientations et approuvé la fixation à 500 € des crédits prévus à cet effet.

Point sur l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets.

Madame le Président a informé le Conseil Communautaire sur les projets d'implantation d'entreprises en cours, ainsi que sur l'avancement de la signature des différents actes notariés à intervenir.

Liaison cyclable entre Chaingy et le collège de Saint-Ay : signature des marchés de travaux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a autorisé Madame le Président à signer en temps voulu les documents liés à l'attribution des marchés tant pour la mission S.P.S. que pour les travaux dans le cadre de la réalisation d'une liaison cyclable entre la commune de Chaingy et le collège de Saint-Ay.

Avis sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (S.R.C.E.).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a rendu un avis favorable sur le projet de S.R.C.E., sous réserve de la prise en compte de l'oubli des bois de Bucy-Saint-Liphard dans la liste des réservoirs identifiés.

Adhésion à l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes à l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret, issue de la fusion-absorption par le Comité Départemental de Tourisme, de Loisirs Accueil Loiret (centrale de réservation départementale), et de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicat d'Initiative du Loiret.

Adhésion à Approlys.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, s'est prononcé favorablement sur l'adhésion à Approlys, centrale d'achat territoriale créée par les départements de l'Eure-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret.

Questions et communications diverses.

Madame le Président a informé l'Assemblée du dépôt d'un recours gracieux contre l'arrêté de découpage cantonal, conformément à la délibération adoptée lors de la séance précédente.

Madame le Président a fait le point sur les derniers échanges de courriers relatifs au F.P.I.C.

Madame le Président a informé l'Assemblée de la date du prochain Conseil Communautaire : Jeudi 3 juillet 2014 à 20h30 à Baccon.

Affiché le : 27/05/2014 .

Meung-sur-Loire, le 26 mai 2014
Le Président,



Pauline MARTIN

